académie Grenoble

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : collège Joseph Durand – Montpezat-sous-Bauzon (07) – 0070018g

A - Caractéristiques générales …	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	Les élèves internes sont acheminés par bus le lundi matin et rejoignent leur domicile le vendredi soir après les cours. -L'internat du collège a une capacité de 34 élèves. Actuellement il accueille 11 élèves. -L'internat est composé de plusieurs espaces de vie: Une salle d'étude équipée d'ordinateurs, une salle d'activité équipée de jeux divers, une salle de télévision. A l'étage deux espaces de vie sont consacrés aux chambres (filles et garçons séparés). Les chambres peuvent accueillir jusqu'à six élèves, mais sont réajustées en fonction des besoins et affinités des élèves, en concertation avec l'équipe éducative.
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	Une majorité d'élèves proviennent de PCS défavorisées (grande majorité de boursiers). Presque un quart des internes accueillis a fait l'objet d'une réaffectation après une mesure disciplinaire. De façon générale, le collège ne propose pas de formations permettant d'obtenir une dérogation à la carte scolaire. Par conséquent, les élèves accueillis viennent d'un secteur géographique pas trop éloigné.
3 - Répartition garçons – filles	Actuellement, 6 filles et 5 garçons sont accueillis.
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	Les internes disposent d'ordinateurs reliés à internet,
5 - Mobilisation des personnels de l'établissement	Les personnels de vie scolaire sont particulièrement mobilisés autour du projet pédagogique et éducatif. A la rentrée 2016, nous demanderons aux internes de s'inscrire à l'UNSS qui proposera des activités sportives en lien avec la section sportive du collège. Ainsi, les professeurs d'EPS seront également mobilisés pour proposer aux jeunes accueillis des activités, particulièrement le mercredi après-midi.
6 - Partenariats extérieurs	/

7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	Il n'existe pas de mutualisation avec d'autres établissements
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	Référent internat : M. DIVES Loïc, Conseiller Principal d'Education
9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	Les élèves accueillis sont reçus en entretien, de façon régulière ou ponctuelle, pour faire le point sur leurs éventuelles difficultés : une majorité d'entre eux éprouvent de nombreuses difficultés d'ordre social ou financier.
B - Fonctionnement…	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	Petit déjeuner, goûter et diner : Les internes partagent ces moments avec l'AED responsable. Les repas constituent un moment important où le rôle de l'AED et du CPE est prépondérant, sur un plan pratique, relationnel et convivial. Ces moments ne doivent surtout pas se limiter à un simple service de surveillance. La veillée : Elle peut être une activité préparée et structurée (jeux de société, télévision…) ou le résultat du choix exprimé par chacun ; l'organisation est alors spontanée, les adolescents se regroupent alors par affinités pour gérer au mieux leur soirée (travail personnel, lecture, musique…), sous le contrôle bienveillant de l'AED . La nuit : Chaque nuit, un assistant d 'éducation est de service. Il dispose d'une chambre personnelle au sein de l'internat. Il assure la surveillance et répond aux éventuelles demandes ou besoins des élèves
11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.)	Un règlement intérieur du service de restauration et d'hébergement est mis en place, avec l'ensemble des règles spécifiques qui s'appliquent en dehors du temps scolaire.
12 - Prise en compte de la santé des élèves	Une infirmière scolaire est présente dans l'établissement 2 jours par semaine. Des réunions de service régulières entre le chef d'établissement, le CPE, l'infirmière et la gestionnaire permettent d'aborder tous les sujets, notamment ceux liés à l'accueil des élèves internes tout au long de la semaine. Des actions de prévention sont également mises en place par l'infirmière scolaire, notamment à destination des internes. Pas de dispositif particulier mis en place. Cependant, le faible nombre d'internes accueillis permet aisément le dialogue, l'écoute et le suivi tout au long de la semaine.

13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.)	Les internes bénéficient d'une étude surveillée tous les soirs de la semaine, du lundi au jeudi, avec la présence de 2 AED pour assurer l'accompagnement scolaire et l'aide aux devoirs. La consultation du cahier de texte en ligne permet aux AED de suivre le travail quotidien des élèves internes. L'AED de service ainsi que le CPE veillent au bon déroulement des heures d'étude, à savoir : Un temps privilégié pour apprendre à produire un travail efficace et productif. Il s'agit d'entrainer également les moins motivés et les moins autonomes, aux goûts de l'effort, de les encourager à se prendre en charge en direction d'une autonomie et d'une responsabilisation progressive.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	Des ordinateurs sont mis à dispositions des élèves internes, avec l'encadrement d'un AED. Ils doivent signer une charte « informatique » en début d'année scolaire.
15 - Programme d'actions dans le champ culturel	Les internes sont le plus souvent possible invités à participer aux sorties scolaires proposées aux autres classes.
16 - Programme d'actions dans le champ sportif	Le collège dispose d'une animation sportive de qualité par le biais de la section VTT ou de l'UNSS. Les élèves peuvent s'y inscrire afin de participer aux activités et diverses sorties. Les activités sportives permettent de favoriser l'intégration sociale et participent à l'ouverture vers l'extérieur de l'établissement.
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	Hygiène : L'adulte responsable s'assure que tous les élèves prennent leur douche le matin ou le soir. L'internat dispose de douches individuelles. L'adulte veille au rangement de la chambre et à sa propreté. L'objectif étant que toutes ces obligations, à respecter deviennent au fil du temps pour les élèves des éléments naturels et justifiés. On touche là encore à l'autonomie et à la responsabilisation.
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	Des orties spécifiques réservées aux élèves internes sont organisées chaque trimestre afin de permettre entente et intégration de chacun au sein du groupe.
C - Place de l'élève et de sa famille…	
19 - Participation des élèves à la vie collective	Les tâches au quotidien : Chaque tâche participative permet la responsabilisation de chacun et renforce la solidarité entre tous. Elle doit permettre notamment l'apprentissage du contrat de vie collective. Les élèves prennent conscience de la nécessité des règles de vie indispensables au bon fonctionnement du groupe. Ils apprennent à discerner leurs droits et leurs devoirs. C'est à ces conditions que l'internat joue un rôle en matière d'autonomie.

20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre)	Des rencontres avec les familles ont lieu en début d'année scolaire, ainsi qu'à chaque fois que les familles le demandent. Un suivi régulier est assuré par le service de vie scolaire.
21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	Une assistante sociale scolaire intervient dans l'établissement et rencontre les élèves dont les familles sont susceptibles de bénéficier d'aides sociales, notamment le fond social du collège. Le service de gestion propose également à chaque famille en difficulté un échéancier ou un étalement des frais liés à l'internat.
23 - Autres indications utiles…	Le projet éducatif et pédagogique : L'internat est un cadre et un lieu de vie organisé, stable, structuré et un moment où émergent d'autres relations entre les adultes et les adolescents que celle qui existent pendant les activités pédagogiques tout en s'inscrivant dans une continuité éducative. Son action peut s'organiser autour des thèmes suivants: - La gestion du projet personnel de l'élève: Un carnet de suivi individuel est mis en place et rempli avant chaque période de vacances scolaires par toute l'équipe éducative. Ce cahier fait le lien entre les professeurs, les parents et l'équipe éducative. Ce cahier permet de suivre l'évolution de l'élève que cela soit en comportement ou travail scolaire en globalité et de permettre ainsi un meilleur suivi tout au long de l'année. Le rôle de l'adulte est prépondérant. Le suivi du travail effectué et la relation de confiance établie avec la famille peut permettre de corriger, d'évaluer, de renforcer l'effort fourni par chaque élève interne. Cette proximité de l'élève et la petite taille de cet internat favorise un suivi individualisé en concertation avec les équipes enseignantes. Elle permet une réactivité accrue. Cette connaissance particulière des internes peut permettre de prévenir certains comportements, mieux accompagner l'élève dans son cheminement. -L'éducation à la citoyenneté, aux loisirs et au développement des activités sportives et socio-culturelles. -L'aide au travail et à la scolarité par le biais de l'accompagnement éducatif et de l'étude d'internat